

UNE LÉGION D'HONNEUR TRÈS MÉRITÉE À UN AUTHENTIQUE RÉSISTANT

Histoire d'une proposition au grade de chevalier de la Légion d'honneur

La LÉGION d'HONNEUR - Elle ne se demande pas : ON la demande pour vous... Une personne qui vous connaît bien, une Association dont vous faites partie qui peut prouver que vous êtes digne de recevoir le Premier Ordre National.

S'il est un Résistant qui méritait cette décoration, c'est Monsieur Eugène HENNET (né en 1914 et décédé en 1973).

MOTIF de la PROPOSITION

(texte proposé pour la citation)

« Anti-Allemand et anti-Vichyssois, ayant refusé dès 1940 d'adhérer à la Légion française des combattants, brimé par ses chefs, Eugène HENNET, dit RAYNAL, n'en devient pas moins, à partir de février 1942, Responsable Régional du N.A.P.- Police, pour COMBAT d'abord, puis les M.U.R ensuite.

Après avoir organisé la Police lyonnaise, entraînant derrière lui 2 Commissaires Divisionnaires, 4 Commissaires Principaux, 6 Commissaires, 1 Contrôleur, 2 Capitaines de Gendarmerie, 2 Commandants des Gardiens de la Paix, HENNET organise parallèlement les dix départements de la région lyonnaise.

Son organisation police, merveille du genre, permet d'éviter de nombreuses arrestations et attaques de maquis. Elle protège de nombreux transports d'armes et de matériel. Plus de 500 fausses identités sont distribuées et des dizaines de résistants sont sauvés grâce à l'efficacité de la Police patriote que dirige HENNET.

De 1940 à la Libération, au cours de laquelle il participe à trois combats et à une dizaine de parachutages, Eugène HENNET, dit RAYNAL, s'est montré un organisateur de talent, un homme de courage et de devoir qui n'a jamais hésité à risquer sa vie pour sauver celle des autres».

Cette proposition, datée du 10 avril 1945, a eu une suite favorable des années plus tard, si bien qu'en 1956, Eugène HENNET a vu le Journal officiel annoncer sa promotion au grade de Chevalier de la Légion d'honneur. Tout naturellement, il espérait que notre patron dans la Résistance le décorerait...

Georges BIDAULT était d'accord mais les circonstances n'ont permis la remise de décoration que... le 30 avril 1959 !

Renée HENNET